



HAL
open science

Master Droit international et européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit international et européen. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02040241

HAL Id: hceres-02040241

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040241>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE: LILLE

Établissement : Université Lille 2-Droit et Santé

Demande n°S3100015141

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mention : Droit international et européen

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Le Master "droit européen et international" vise à former des spécialistes sur des questions juridiques dans une perspective interdisciplinaire et/ou à former des spécialistes du droit de l'Union Européenne. Les objectifs professionnels sont bien définis : la formation de spécialistes dans des disciplines «pointues» pour lesquelles l'offre d'enseignement est rare.

La formation s'insère de manière satisfaisante dans le tissu universitaire régional.

● Points forts :

- Le Master 2 proposé par Lille 2 avec ses trois spécialités, dont les objectifs sont bien identifiés par rapport aux environnements universitaire et professionnel, est tout à fait convaincant : il correspond à un réel besoin de formation, et, même si les informations sur le devenir des étudiants ne sont qu'allusives, il est possible d'avancer qu'il s'agit là d'une proposition qui doit être soutenue.
- Un très réel effort de modifications du contenu des enseignements et de la composition des équipes pédagogiques doit être relevé par rapport au quadriennal antérieur.
- L'adossement de l'enseignement sur une UMR et une EA est très satisfaisant.
- Les relations internationales entretenues avec Namur sont bien venues et témoignent d'une reconnaissance par le Centre de Recherche Informatique et Droit (CRID) qui est une équipe de référence en Europe.
- La communicabilité des parcours peut offrir un grand choix de cours aux étudiants.
- L'intervention de professionnels enrichit la qualité des enseignements dispensés.

● Point faible :

- La faible association d'agents institutionnels (notamment d'organisations internationales, à l'exception relative de certains fonctionnaires de l'Union Européenne qui interviennent dans le cadre de la mention «Droit de l'Union Européenne») prive les formations, au demeurant si intéressantes, de certains aspects pratiques et utiles.

Avis par spécialité

Sécurité juridique et sécurité informatique dans les sociétés numérisées

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Cette spécialité est le fruit d'une importante modification de l'ancienne filière «Droit du cyberspace» et répond de façon très satisfaisante aux attentes du secteur économique utilisant les NTIC (soit à peu près toutes les activités y compris les services publics).
 - Elle s'intègre au niveau euro-régional avec les offres de formation spécialement belges.
 - Elle entretient des liens étroits avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), le Forum des droits de l'Internet et l'équipe pédagogique intervient dans l'exécution de plusieurs contrats de recherche.
 - Le nombre d'étudiants attendus au cours du prochain quadriennal est de 17 par an, ce qui est très raisonnable.
 - L'accès à la spécialité est ouvert aussi bien aux étudiants de droit public que de droit privé.
 - Elle assure la formation de magistrats algériens.
 - Le contenu des enseignements est en parfaite cohérence avec les objectifs poursuivis.
 - L'existence d'un label «recherche» attribué à partir des notes données au mémoire est significatif des préoccupations dans le suivi des étudiants (il y a là une sélection réfléchie).
- Point faible :
 - Le terme «sécurité juridique» dans l'intitulé d'une mention peut surprendre étant donné qu'il a un contenu précis et étroit en sciences juridiques. Comme cela peut être source de confusion par rapport au programme fourni, il serait souhaitable de préciser l'intitulé.

Développement économique et gestion du risque maritime

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

- Points forts :
 - L'originalité de la formation et son intérêt pratique.
 - Exigence de la maîtrise de l'anglais.
 - Intervention de nombreux professionnels du secteur d'activité visé comme débouché pour les diplômés.
 - Enseignements de droit anglais maritime.
 - Existence d'un réseau Internet à la disposition des anciens et nouveaux étudiants.
 - Origine pluridisciplinaire des étudiants acceptés dans la spécialité.
 - Spécialité résultant d'une réflexion sur l'ancienne formation «mer» ce qui a entraîné d'importantes modifications.
 - Volonté de développer la recherche dans le droit maritime.
 - Nombre d'étudiants attendus au cours du prochain quadriennal : 23, ce qui n'est pas excessif.
 - Réorientation des étudiants en cas d'échec.
 - Obtention du label «recherche» pour les meilleurs mémoires.
- Points faibles :
 - L'intitulé renvoie plutôt à une formation en management et gestion, ce qui ne correspond pas au contenu de la mention, à prédominance juridique.
 - Pas d'étudiants étrangers, ce qui étonne pour un objet d'étude ayant forcément un caractère transnational.
- Recommandations :
 - Nouer davantage de contacts avec des acteurs institutionnels internationaux (par ex. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'Union Européenne, L'UNEP (United Nations Environment Programm)).
 - Renforcer la coopération avec la communauté scientifique avec des pays limitrophes, et notamment la Belgique et les Pays-Bas qui ont un intérêt fort et une tradition importante dans le domaine.



Droit de l'Union européenne

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

- Points forts :
 - La diversité d'exercices pédagogiques en matière de recherche.
 - Une importante production de recherche au niveau doctoral.
 - Le double parcours recherche-professionnel, avec des modules correspondants.
 - L'analyse à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'intégration européenne.
 - La diversité géographique du recrutement.
 - Présence notable de cours sur les valeurs européennes.
 - Souci d'adaptation des étudiants aux exigences du CNU.
 - Existence d'exposés oraux et simulation de plaidoiries.
 - Formation au travail en équipe.
 - Sept thèses soutenues au cours du dernier quadriennal, huit thèses en cours.

- Point faible :
 - L'absence de partenariats forts avec d'autres établissements universitaires à l'étranger (d'autant que l'Université de Lille est, par son positionnement géographique, bien placée pour favoriser de tels partenariats).

- Recommandations :
 - Pour les étudiants en filière professionnelle, il serait envisageable que la durée minimale de stage fixée à un mois soit revue à la hausse.
 - L'organisation d'une visite pédagogique aux institutions européennes, à plus forte raison que la proximité géographique s'y prête. (Sous réserve de l'information vague fournie faisant mention de la «Participation (des étudiants) à des conférences extérieures au site universitaire»).

Commentaire et recommandations

- Un exposé sur la distinction entre parcours recherche et filière professionnelle aurait été souhaitable.